

## Édito



## Priorité au Très Haut Débit

Comment ne pas commencer cet éditorial par les réformes territoriales ?

L'Assemblée Nationale a adopté le découpage de notre pays en 13 grandes régions.

L'échelon départemental et l'échelon intercommunal font actuellement l'objet de divers débats ; le travail législatif va battre son plein. Nous vous tiendrons informés.

Toujours est-il que ces évolutions conduiront inévitablement à élargir nos partenariats, à toujours plus de coopérations territoriales pour continuer à agir dans l'intérêt de tous.

La constitution des dossiers de candidature déposés par la Communauté de communes, en réponse aux appels à projet de l'Etat, de la Région et du Département, a occupé un temps important tout au long de l'été et de l'automne derniers. Les échanges se poursuivent et les décisions devraient être connues à l'issue du premier trimestre 2015.

Les services de la Communauté de communes, les élus des diverses commissions se sont réunis à de nombreuses reprises pour travailler aux différents projets, le Conseil communautaire les a ensuite validés et votés. Au rang des dossiers prioritaires figure ainsi le développement de notre territoire par l'accès à Internet par le Très Haut Débit.

La Communauté de communes va bénéficier d'un déploiement d'infrastructures Haut et Très Haut Débit sur son territoire, avec financements associés, durant la phase « pilote » 2014-2016 du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

Dans cette phase « pilote », des opérations d'extension du réseau de fibre optique vont permettre d'améliorer le débit Internet sur plusieurs centraux de lignes téléphoniques et de mettre en place 1 500 prises fibre optique. Nous sommes les seuls en Creuse à en bénéficier. Pour la phase suivante, dite de « jalon 1 » (2016-2020), des opérations de même nature se dérouleront pour relier, dès 2016, par la fibre optique, Bourgneuf et Royère-de-Vassivière et assurer ensuite le fibrage des autres communes limitrophes.

*Le Président de la Communauté de communes*

**Régis Rigaud**



## Un maillon essentiel



J.-P. Jouhaud.

Parmi les axes de développement économique mis en avant par notre Communauté de communes, le numérique est un maillon essentiel. » Pour Jean-Pierre Jouhaud, vice-président de la Communauté de communes, chargé du développement économique et numérique, « l'aménagement de notre territoire avec le Très Haut Débit est vital. Cela conditionne notre avenir car il impacte tous les domaines de la société et c'est un défi qui s'impose à nous.

2015 marque un tournant dans l'aménagement numérique de notre territoire avec le déploiement progressif de la fibre optique. Cela va nous permettre d'expérimenter ses usages dans de multiples domaines :

**ÉDUCATION.** Les écoles devraient progressivement bénéficier du Très Haut Débit. Le nouvel enjeu éducatif est désormais de mettre à disposition du public scolaire des outils innovants. La formation des enseignants est en cours actuellement.

**SANTÉ.** Le Pôle Santé va optimiser la gestion des services et améliorer l'offre de soins. Pour être plus efficaces, les médecins auront la possibilité de se partager certains dossiers et de se consulter à distance. Cela pourrait aller jusqu'à la télé-médecine et la télé-dentisterie avec consultation à distance de spécialistes extérieurs au secteur. A l'hôpital, le Très Haut Débit va faciliter la transmission des fichiers radios vers les sites d'interprétation.

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.** Notre ambition est de devenir un Territoire à Énergie Positive. Cet objectif vise à produire sur le territoire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Ceci concerne tous les usages : chaleur, électricité, mobilité et industrie. Le Très Haut Débit va nous permettre d'expérimenter la gestion automatisée de l'énergie avec l'application de la domotique chez les particuliers. Cette gestion de l'énergie, y compris sa production, se fera dans le cadre du Pôle des Énergies Renouvelables que nous allons mettre en œuvre avec l'évolution du Musée de l'Électrification. Ce projet sur lequel nous travaillons avec l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL) est déjà bien avancé. Il englobe un projet territorial qui est en phase de test sur les communes de Bourganeuf, Montboucher, Saint-Pierre-Chérignat et Saint-Pardoux-Mortierolles et qui aura pour vocation de s'étendre à l'ensemble des communes membres.

**TOURISME ET VALORISATION DU TERRITOIRE.** Le Très Haut Débit va accélérer l'accès aux sites Internet dédiés au tourisme grâce à un lien permettant de survoler l'ensemble de l'offre et des services (lieux emblématiques naturels et historiques, Offices de Tourisme, hébergement, locations de matériels, etc.). Nous essaierons aussi de développer le tourisme affinitaire (randonneurs, adeptes du VTT, cyclistes, motards, cavaliers...) en se faisant référencer sur les sites des différentes fédérations nationales.

**e.COMMERCE.** Nous allons favoriser le développement de l'e-commerce en organisant la gestion des circuits courts (offre de produits, envois et enregistrements de commandes).

**TÉLÉTRAVAIL.** Favoriser le développement du télétravail et du travail en réseau est un enjeu important pour le développement économique intercommunal. Il permettra à divers professionnels, qui ont besoin du Très Haut Débit pour transmettre de lourds fichiers, de pouvoir travailler à la campagne tout en restant connectés à l'ensemble du monde.

**POINTS MULTIMÉDIA.** Les particuliers ne disposant pas de matériel numérique auront à leur disposition des points multimédia pour s'initier et utiliser un ordinateur pour naviguer sur le net. Ces lieux facilitent le lien social et évitent la fracture numérique. A Bourganeuf, par exemple, des animateurs d'AGORA gèrent un point multimédia au centre Alain Gouzes.

L'ensemble de ce programme numérique est destiné, entre autres, à nous ouvrir sur le monde, mais aussi à nous relier à nos voisins d'Aubusson et à l'ensemble du territoire du Sud creusois. »

Propos recueillis par GBL.

## Le Très Haut



© DORSAL/F. Avriil

La révolution numérique est en marche et elle impacte l'ensemble de la société. Après avoir été, dans un premier temps, réservé au monde économique, le numérique s'est progressivement introduit dans les ménages, la santé, la consommation, l'éducation, la culture...

De plus en plus collaboratif, il sert ainsi autant la vie personnelle que l'activité professionnelle ou civique des individus. Élément important à ne pas oublier, l'accès au Très Haut Débit est un facteur d'attractivité, de compétitivité et d'emploi pour un territoire. La Communauté de communes ne peut pas passer à côté de cette révolution. Mais le défi est à la hauteur des enjeux. Mis à part le cœur de la ville de Bourganeuf, le territoire intercommunal ne possède pas un réseau numérique avec des débits satisfaisants pour les habitants, les entreprises



© AGORA

Le cyber espace d'AGORA.

# Débit arrive

et les services : éloignement des centraux téléphoniques, vétusté du réseau télécom, problèmes de réception du wi-max en raison de la topographie du territoire (l'émetteur doit être à vue des antennes et ne pas rencontrer d'obstacle, d'où la difficulté de réception en zone boisée). Il existe même, dans certains secteurs du territoire intercommunal, des "zones blanches" où aucun accès à internet n'est possible sans la fibre optique ou, éventuellement, le satellite.

## Une carence des opérateurs privés sur le territoire

Les opérateurs privés préfèrent concentrer leurs investissements dans les agglomérations pour le développement de la fibre. Ils sont moins enclins à investir en milieu rural notamment en raison d'un coût des investissements plus élevé (habitat plus diffus) et en raison d'un potentiel de clientèle moins important qu'en milieu urbain. En raison de cette carence, la Région Limousin et les trois départements qui la composent ont souhaité confier la construction d'un réseau d'initiative publique en fibre optique en créant le syndicat mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et d'Aménagements des télécommunications en Limousin). Il remplit deux missions : réaliser les infrastructures et rechercher des offres de services des opérateurs via la fibre.

DORSAL mène son action en se référant au Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) qui fixe ses stratégies et ses orientations opérationnelles sur les prochaines années. Toutes les actions publiques locales découlent du Plan France Très Haut Débit 2022.

Les investissements publics à prévoir sont donc importants et entraînent un temps de réalisation des travaux plus long qu'en milieu urbain.



## Une réponse de la Communauté de communes

Consciente des enjeux de l'accès au Très Haut Débit pour l'avenir de son territoire, la Communauté de communes a pris, dès 2013, la compétence "aménagement numérique". Elle a ainsi pu répondre à un appel à expression des besoins lancé par le Syndicat Mixte DORSAL dans le cadre du déploiement d'infrastructures relevant du SDAN. Il permettait un accompagnement technique ainsi que des financements pour la création d'infrastructures Très Haut Débit. C'était une opportunité technique et financière à saisir impérativement.

## Les opérations programmées pour 2014- 2016

En octobre dernier, le Conseil communautaire a validé les propositions prioritaires de DORSAL, en privilégiant les opérations pouvant être mises en œuvre rapidement. Elles sont programmées dans la "phase pilote" qui couvre la période 2014-2016 :

- Montée en débit de 220 lignes sur les secteurs de Saint-Amand-Jartoudeix, Montboucher et Faux-Mazuras avec 70 à 80 % des lignes cuivre concernées par des débits égaux voire supérieurs à 5 Mb/s.
- Déploiement de 1 500 prises à domicile FTTH (fibre optique) sur Bourgneuf et Masbaraud-Mérignat. Le territoire de la

## Les avantages de la fibre pour le territoire

La fibre optique offre une plus grande fiabilité technique (notamment avec le réseau enterré). Elle permet une transmission plus importante de données pour les professionnels et donne accès à de nouvelles offres pour les particuliers (télévision, téléphonie, internet). L'aménagement du territoire en fibre optique a un impact positif sur le BTP car ce sont de nouveaux chantiers pour les entreprises locales via les travaux d'enfouissement.

Communauté de communes est le seul en Creuse à bénéficier, durant la phase pilote du SDAN, de ce type d'opération.

Le coût total de ces opérations s'élève à 1,4 millions € HT avec un financement assuré à 70 % par l'État, l'Europe et la Région. Le Département apportant 15 % et la Communauté de communes 15 %.

En complément, 850 000 € HT vont être affectés à la liaison fibre Bourgneuf – Royère-de-Vassivière avec un commencement des travaux programmé dès 2016 dans la "phase Jalon I". Les secteurs non desservis par le Très Haut Débit ne seront donc pas oubliés. A partir de cette ligne, des ramifications irrigueront progressivement, entre 2016 et 2020, les communes du secteur de Royère-de-Vassivière en Très Haut Débit.

Au total, le montant de l'opération "Jalon I" s'élèvera à 2,75 millions € HT.

## Cosylva: le Très Haut Débit change tout

« Le Très Haut Débit est plus qu'une nécessité pour une entreprise comme la nôtre. C'est un impératif ». Monsieur Julien Bouthillon, directeur de Cosylva, à Bourgneuf, se félicite de l'arrivée du Très Haut Débit. Depuis le 1er décembre il a pu en apprécier tous les avantages dans cette entreprise qui traite un très gros volume d'informations.

« Cela accélère le téléchargement des nombreux appels d'offres que nous recevons chaque jour et qui représentent plusieurs centaines de mégas.

Cela nous permet également de réceptionner dans de bonnes conditions les fichiers avec des plans en 3D que nous transmettent les bureaux d'études. Et puis il y a le flux quotidien des mails qui maintenant nous parviennent très rapidement. Avec le Très Haut Débit nous pouvons aussi assurer sans problème les mises à jour de nos 25 ordinateurs. Le réseau n'est plus saturé comme cela arrivait trop souvent lorsque le débit ne dépassait pas les 2 mégas.

C'est également très utile pour la télémaintenance de nos machines qui est assurée par nos fournisseurs et qui nécessite un accès internet fiable. Cela est vrai également pour la maintenance de notre serveur assistance.

Pour nous, la fibre optique représente un investissement de seulement 3 000 €, la Communauté de communes ayant pris en charge les frais de raccordement de la zone d'activités intercommunale. Et cela nous change la vie. La fibre nous apporte la sécurité, le confort et l'efficacité. »

# Entreprises : la relève est assurée



L'hôtel-restaurant "Les Chevaliers".

Preuve d'une embellie économique sur le territoire intercommunal, plusieurs entreprises ont été créées ou reprises au cours des derniers mois. Elles ont ainsi permis la poursuite d'activités déjà bien implantées et la création de nouveaux services répondant aux besoins de la population.

A Bourgneuf, Aurélie Plancoulaine a ouvert la boutique « Graines du Limousin » qui propose des produits locaux.

De même, Sophie Lehericy a racheté le magasin de vêtements et linge de maison "Le Linge de Sophie" et poursuit les tournées. Originaire des Comores, Patrick Lopez a repris l'hôtel-restaurant "Les Chevaliers" et y propose aussi diverses animations (thé dansant, karaoké...). Enfin, Aurélie Bord a décidé de créer son activité dans le salon de beauté de son ancienne patronne (lire page suivante).



"Le Linge de Sophie".



Les "Graines du Limousin".

Sur la commune de Saint-Pierre-Bellevue, au Compeix, la boulangerie-pâtisserie-épicerie communale a été reprise par David Nowicky et Laurent Massart. Après le départ à la retraite du restaurateur de l'Auberge du Compeix, la relève a été assurée par Loïc Bord (lire page suivante).

## Une matinée dédiée à la transmission/reprise dans le cadre d'ARTER



Visite de la pâtisserie Larraud-Lailai.

Dans le cadre de la semaine nationale de la Création-Transmission, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (CMA 23) a organisé le 18 novembre dernier une matinée consacrée à la reprise d'entreprises. A cette occasion, Francis Mathieu, Président de la CMA 23 et Jean-Pierre Jouhaud, Maire de Bourgneuf et Vice-président de la Communauté de communes en charge du développement économique, ont réuni des élus de Bourgneuf et des partenaires institutionnels et techniques: DIRRECTE, représentants des organismes bancaires (Banque Populaire et Crédit Agricole), le président du tribunal de Commerce, la Directrice Générale des Services de la Mairie de Bourgneuf, les représentants de la CMA 23 et de la CRMA ainsi que Sophie Provenchère, du service d'animation économique de la Communauté de communes. Cette délégation d'une quinzaine de personnes s'est déplacée sur le

terrain pour visiter trois entreprises récemment reprises :

- La pâtisserie Larraud-Lailai (reprise de l'établissement historique de la famille Barbiéri) dirigée, depuis un an, par Dominique Larraud et Salima Lailai. Employant 2 salariées et une apprentie, ils ont élargi leur activité en créant un fournil permettant la fabrication et la vente de produits de boulangerie.

- Le salon de coiffure "Hair Liber't", repris en 2011 par Christine Faury, qui emploie actuellement une salariée.

- Le salon de beauté "Beauté d'Aur" tenu, depuis 2012, par Aurélie Bord (voir portrait).

Au cours de cette matinée, animée par Céline Canque qui gère le dispositif Artisanat Transmission et Reprise d'Entreprises (ARTER) de la CMA, l'accent a été mis sur l'intérêt que présente la reprise d'une activité. C'est, en effet, l'opportunité d'acquérir une entreprise déjà bien implantée, bénéficiant d'une notoriété et laissant la

possibilité de développer de nouvelles activités pour élargir l'offre.

Avec le dispositif ARTER, la CMA propose un accompagnement individualisé aux cédants et repreneurs.

Pour tout projet de cession ou de reprise d'une entreprise artisanale, vous pouvez contacter Céline CANQUE à la CMA23 au 05 55 51 27 28 ou par mail: [c.canque@cma-gueret.fr](mailto:c.canque@cma-gueret.fr)

Le service d'animation économique de la Communauté de communes travaille activement avec l'ensemble des partenaires institutionnels et apporte sa connaissance du réseau de proximité. Il assure souvent le premier niveau d'information sur les aides existantes pour les porteurs de projets du territoire ou pour les candidats à l'installation et facilite la mise en relation avec le réseau de partenaires (chambres consulaires, associations...).

Contact du service d'animation économique de la Communauté de communes: Sophie Provenchère - 05 55 64 17 66 [placcbrvciate@cbrv.fr](mailto:placcbrvciate@cbrv.fr)



Le salon de coiffure "HairLiber't".

# Aurélie et Loïc Bord : des repreneurs heureux

Elle soigne les visages avec douceur et procure du bien-être à ses clientes, lui accueille les gourmets et participe à leur bien vivre. Anciens élèves du lycée professionnel de Bourgneuf, Aurélie et Loïc Bord se sont mariés en 2011 et vivent avec leur jeune enfant à Royère-de-Vassivière. Depuis 2012, Aurélie dirige le salon d'esthétique "Beauté d'Aur" à Bourgneuf, qu'elle a racheté à son ancienne patronne, et Loïc a pris, en 2014, le relais de son oncle à l'Auberge du Compeix sur la commune de Saint-Pierre-Bellevue.

## Une affaire de famille



Loïc et Aurélie Bord avec leur jeune enfant à l'Auberge du Compeix.

Loïc Bord, qui vient de fêter ses 26 ans, est un enfant de Royère-de-Vassivière. Il y est né, y a grandi et y réside maintenant avec sa petite famille. Il a fait ses études de cuisinier, au Lycée Professionnel de Bourgneuf, en suivant une formation en alternance. Apprenti au « Petit Breuil », à La Courtine, il a obtenu, à Bourgneuf, son CAP et son brevet professionnel. D'abord embauché comme commis de cuisine à La Courtine, il a été ensuite chef de cuisine à La Caravelle, sur le Lac de Vassivière. En mars 2014, il a rendu son tablier pour venir à l'Auberge du Compeix où il a pris le 1er avril, le relais de son oncle Jean-Jacques, parti à la retraite. La relève étant programmée depuis plusieurs mois, l'activité de l'établissement n'a donc pas connu d'interruption.

Loïc, qui a bénéficié pour cette reprise d'un prêt à taux zéro de la part de Val de Creuse Initiative, est propriétaire du fonds de commerce mais le bâtiment et le gros matériel appartiennent à la commune de Saint-Pierre-Bellevue.

Une serveuse et, depuis le mois de septembre, un apprenti secondent Loïc qui s'est installé derrière les fourneaux.

La semaine, son menu ouvrier lui permet d'accueillir 20 à 30 couverts les midis. En été la salle est comble (50 couverts) avec l'afflux de vacanciers.

Le menu tôte de veau proposé chaque mercredi attire une clientèle nombreuse et fidèle. De plus, en organisant chaque premier vendredi du mois une soirée thématique (couscous, cuisine brésilienne, fondu creusois...), le chef fait salle comble. Loïc, avec une activité de traiteur et des plats à emporter, peut servir jusqu'à 80 repas par soirée.

Le week-end, le chef propose sa carte avec des plats traditionnels qui séduisent une clientèle locale.

Loïc travaille avec les commerçants locaux notamment en achetant son pain à Royère-de-Vassivière et au Compeix. « Je réside à Royère et j'exerce au Compeix. Il est normal que je fasse travailler les deux boulangers ».

L'Auberge du Compeix - Le Compeix, 23460 Saint-Pierre-Bellevue - Tél. : 05 55 64 24 67.

## Une occasion inespérée

Agée de 26 ans, Aurélie est originaire d'Aubusson. Elle a fait ses études au Lycée Professionnel de Bourgneuf où elle a obtenu son CAP puis son bac pro d'esthéticienne. Après une première expérience professionnelle à Aubusson, elle a travaillé pendant 3 ans dans le salon "Catherine Esthétique" à Bourgneuf, tout en développant en parallèle une activité d'auto-entrepreneur pour soins à domicile sur Royère-de-Vassivière. Mais en 2012, sa patronne, souhaitant partir ailleurs, a décidé de vendre son fonds de commerce. Pour Aurélie l'alternative était toute simple. Soit elle acceptait de travailler pour un éventuel repreneur sans être certaine de pérenniser son emploi, soit elle rachetait le salon.

« Je voulais attendre un peu avant de m'installer à mon compte mais l'occasion était trop belle. Je n'osais pas y croire. Mais je ne pouvais pas passer à côté d'une telle opportunité ». Soutenue par la Chambre de Métiers de la Creuse, pour le montage de son dossier, Aurélie a repris le fonds de commerce sans aucune aide financière.



Le salon "Beauté d'Aur", à Bourgneuf.

Rebaptisé « Beauté d'Aur », le salon a conservé sa clientèle qui provient du secteur Bourgneuf – Royère-de-Vassivière et qui regroupe toutes les tranches d'âges. « Cela va de 20 ans à 100 ans », affirme Aurélie qui a développé de nouvelles activités pour élargir l'offre de services. Aux soins du visage et à l'épilation, elle a ajouté les soins du corps, les massages relaxants et amincissants qui intéressent particulièrement les femmes de 35 à 50 ans.

Le salon « Beauté d'Aur », 3 rue du Billadour, est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 14 h - Tél. : 05 55 64 63 80.

# Réchauffement climatique : la forêt de demain



Phénomène majeur de ce XXI<sup>e</sup> siècle, le réchauffement climatique interpelle et préoccupe les propriétaires forestiers. Inquiets du devenir de leur patrimoine, près de 90 propriétaires limousins se sont retrouvés à Bourgneuf, en octobre dernier, à l'invitation du Centre d'Etudes Techniques Forestières (CETEF).

La journée d'échanges avec des spécialistes – en salle et sur le terrain – a permis d'appréhender les stratégies à développer pour la meilleure adaptation possible des plantations aux bouleversements météorologiques. Les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt les interventions du climatologue de la Chambre d'Agriculture de la Creuse et des chercheurs du Centre National de la Propriété Forestière et de l'Institut pour le Développement Forestier. Pour tenter d'imaginer la forêt de demain, le Réseau Mixte Technologique AFORCE (Adaptation des FORêts au Changement climatiqueE), créé en 2008, étudie l'adaptation des arbres. L'objectif est le transfert d'informations et d'innovations vers la sylviculture pour aider à anticiper les évolutions du climat. Débuté en 2009 au niveau européen, le projet REINFORCE (Réseau INFrastructure de recherche pour le suivi et l'adaptation des FORêts au Changement climatiqueE) teste sur la façade atlantique,

de l'Écosse jusqu'au sud du Portugal, un réseau de 38 arboretums et de 41 sites de démonstration. Plus d'information sur <http://reinforce.iefc.net/>.

Cette journée thématique s'est poursuivie par la visite d'une parcelle concernée par un programme expérimental conduit par le Centre Régional de la Propriété Forestière et le CETEF (sept propriétaires sont impli-

qués). A Montboucher, Bernard Tetaz-Mouthoux expérimente une introduction de cèdres de l'Atlas, espèce réputée résistante à la sécheresse, aux côtés d'une essence plus connue le Douglas. Il faut noter que d'autres parcelles peuvent intégrer ce type de programme, l'étude étant financée, entre autres, à partir de fonds de la Fondation de France.



# Les élus, la forêt et le bois

Pour bien comprendre la gestion forestière et les enjeux qui y sont liés, il est important de ne pas dissocier la forêt du reste du territoire communal ou intercommunal. Personne ne vit directement en forêt, mais tout le monde en attend quelque chose : travail, loisirs, chauffage, construction, paysage...

C'est en partant de cette réflexion que la Communauté de communes et l'URCOFOR (Union Régionale des Communes Forestières) Auvergne Limousin ont convié les élus à une journée de formation, le 17 novembre dernier à Bourgneuf.

Le matin, une séance théorique a permis aux participants d'appréhender les trois rôles de l' élu relatifs à la forêt et à sa multifonctionnalité : l' élu consommateur (bois énergie, bois de construction), l' élu aménageur du territoire dont la mission est de mettre en valeur les espaces agricoles, forestiers et naturels et l' élu propriétaire de forêt publique.

L'après-midi a été consacré à la visite de deux chaufferies communales : celle de Saint-Priest-Palus fonctionnant avec le bois granulé et celle de Saint-Junien-la-Bregère alimentée en bois plaquettes forestières.

Ces deux systèmes permettent de réduire d'au moins 50 % le coût du chauffage. Ils intéressent également plusieurs autres communes engagées dans une réflexion sur les nouvelles ressources énergétiques.



La chaufferie bois de Saint-Priest-Palus.

## Foncier forestier : le diagnostic



Le diagnostic du foncier forestier effectué sur l'ensemble du territoire intercommunal sera communiqué aux élus dans les toutes prochaines semaines. Commandé par la Communauté de communes, en partenariat avec l'URCOFOR et réalisé avec l'aide de l'ONF, ce diagnostic a permis de référencer le patrimoine foncier de chaque commune, de collecter le maximum d'informations (en matière forestière, environnementale et patrimoniale) sur chaque parcelle relevant de la gestion publique et de réaliser à l'intention des élus une "boîte à outil" du foncier forestier. (cf. Forces Communes n° 21).

Le 5 décembre dernier, une réunion était organisée à l'initiative de la Communauté de communes, de l'URCOFOR, du CRPF et de l'ONF. Cette matinée en salle avait

pour but d'expliquer et de rappeler la mise en place de l'opération sur le foncier forestier public à l'échelle intercommunale. A cette occasion, les élus ont également été sensibilisés, par le biais du CRPF, au foncier forestier privé. Cet exposé a permis de

présenter le dispositif de l'ADELI (Association pour un Développement Equilibré en Limousin), soutenu financièrement par la Région Limousin pour inciter à la réalisation des travaux d'amélioration sylvicole dans le cadre d'un regroupement de chantiers. Les participants ont également pris connaissance des aides financières octroyées pour différents types d'opérations. L'après-midi, des élus et des propriétaires privés ont pu visiter deux sites de regroupements de chantiers sur le secteur de Saint Pierre Chérignat. Les participants ont ainsi pu voir ce qu'il est possible de faire pour améliorer et rentabiliser des parcelles forestières de feuillus viables économiquement.

Site Internet : <http://www.adeli-asso.com/>



### Le saviez-vous ?

La surface forestière en France métropolitaine représente 16 millions d'hectares soit environ 29 % de notre territoire. Nous sommes le 4<sup>e</sup> pays européen pour la surface forestière après la Suède (28 millions soit 68 %), la Finlande (22 millions soit 73 %) et l'Espagne (18 millions soit 36 %). (Source FAO 2013).

La surface forestière limousine représente 572 000 ha avec un taux de boisement de 34 %. La Creuse a une surface forestière de 164 000 hectares avec un taux de boisement de 29 %. Sur la Communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière, la forêt s'étend sur 30 000 hectares et représente 58 % de taux de boisement. (Source IFN 2012)

# La Mazure et la Rigole du Diable

## 10 km de randonnée au cœur de sites exceptionnels !



Les sites des landes et tourbières de la Mazure (communes de Royère-de-Vassivière, Saint-Pierre-Bellevue et du Monteil-au-Vicomte) et de la Rigole du Diable (commune du Monteil-au-Vicomte) sont désormais accessibles au public.

Le travail réalisé par la Communauté de communes depuis 2005 sur la maîtrise foncière, la restauration, l'entretien et

l'ouverture au public de ces sites a abouti à la création de deux sentiers originaux, qui ont intégré le réseau de sentiers d'interprétation et de découverte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

La première étape du projet a été le réaménagement de l'espace d'accueil et de stationnement commun aux deux sentiers, situé au niveau du Rocher du Diable (travaux de terrassement, paysagers et de bûcheronnage). Elle a été suivie par la création d'un cheminement suffisamment confortable pour les piétons. La mise en place d'embranchements en bois, en pierre ou en métal a été nécessaire dans les endroits les plus pentus. La construction de passerelles permet désormais la traversée des cours d'eau. Les passages les plus humides ont été aménagés de caillebotis, de trottoirs de bois ou de pas japonais. Les belvédères naturels ont été valorisés et sécurisés par la mise en place de rambardes et de bancs.

### Plusieurs itinéraires pour différents publics

Le sentier des landes et tourbières de la Mazure offre deux possibilités : une petite boucle facile de 4,2 km adaptée aux familles (1 h 30 à 1 h 45) et une grande boucle plus longue de 7,3 km mais qui ne présente pas de difficulté majeure (2 h 30 à 3 h).

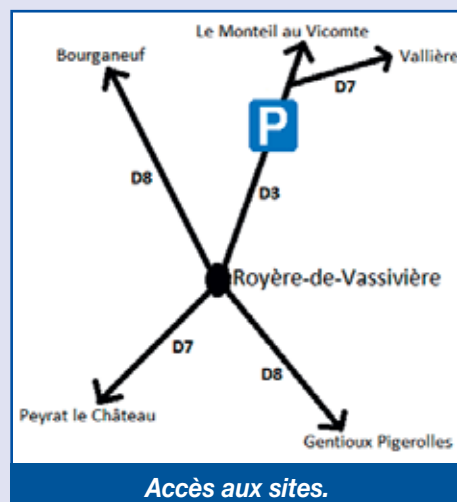
La randonnée de la Rigole du Diable est relativement courte : 3,1 km (1 h 10 à 1 h 30) mais le relief naturel la rend assez physique. Les efforts fournis sont largement récompensés par la découverte d'une nature pittoresque et monumentale. Pour les moins sportifs, l'accès jusqu'au belvé-



*Passerelle sur la Mazure.*



*Belvédère sur la Rigole du Diable.*



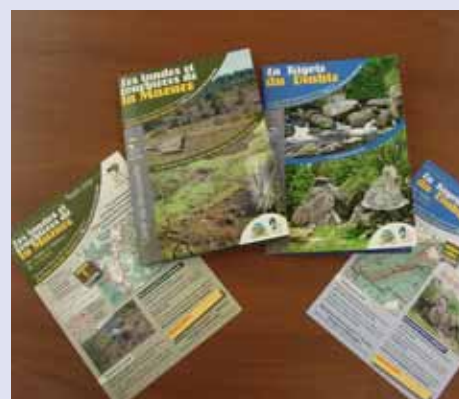
dère (environ 30 minutes aller-retour du parking) offre une bonne alternative.

Des chaussures de marche sont fortement conseillées pour s'engager sur ces sentiers. Il est important de rappeler que ces randonnées ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Si vous êtes un grand randonneur, vous pouvez élargir le circuit en empruntant le récent sentier de Beauvais (3,7 km – env. 1 h – départ : village de Beauvais). Créé par la commune de Saint-Pierre-Bellevue, cet itinéraire partage une partie de son tracé avec le sentier de la Mazure et permet notamment de découvrir un point de vue imprenable sur les landes et tourbières de la Mazure (propriété intercommunale).

### Signalétique et médias

La signalétique directionnelle et informative a été conçue selon la charte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Le panneau de départ et la rando fiche en libre-service donnent les premières informations aux visiteurs.

Pour satisfaire le public familial, un jeu de « chasse au trésor » permanent a également été installé le long du parcours avec le but de rechercher des plaquettes présentant les →





→ caractéristiques de quelques espèces occupant les lieux.

Des audio-guides et des livrets de découverte permettant de compléter la visite sont mis à disposition à l'Office de Tourisme Intercommunal Eaux-Tours de Bourganeuf et de Royère-de-Vassivière et au point d'accueil touristique de Royère-de-Vassivière. Les vignettes sonores sont également téléchargeables sur Internet :

[www.ot-bourganeuf.com/download/](http://www.ot-bourganeuf.com/download/)

Ces outils permettent de découvrir les trésors insoupçonnés que recèlent ces sites et de connaître leur histoire : légende de la Rigole du Diable, faune et flore spécifique, hydroélectricité, particularités des différents milieux (forêt, landes, tourbières), patrimoine bâti (moulins, rigoles, bornes, étangs, ponts planches,...), pratiques pastorales d'hier et d'aujourd'hui, évolution des paysages, etc.

### Une action partenariale

Ces projets ont été réalisés grâce au concours de plusieurs partenaires. Ils répondaient à la fois à la nécessité de ne pas altérer les intérêts écologiques et paysagers majeurs du site inscrit et du site Natura 2000 et à celle de faire découvrir leur beauté au public.



# V.T.T. : les scolaires pédalent le territoire se dévoile

Après le succès de la mise en place des ateliers de pratique du V.T.T. sur le temps scolaire 2013/14, la Communauté de communes a signé une nouvelle convention d'objectifs relative à la découverte des itinéraires de randonnée et du patrimoine naturel du territoire intercommunal par la pratique du Vélo Tout-Terrain avec le Club « Creuse Oxygène » récent Champion de France pour son team



VTT. La démarche s'appuie sur des séances préalables d'apprentissage ou de perfectionnement à la maniabilité du vélo et aux techniques d'équilibre, de vitesse, d'esquive, de slalom et de crapahute. L'objectif final est une sortie ludique encadrée sur les chemins balisés, à la découverte des richesses paysagères du territoire intercommunal. Ces sorties à V.T.T. présentent également un aspect pédagogique. Elles sensibilisent les jeunes aux règles de sécurité et au respect de l'Environnement.

## Un guide des trésors cachés du sentier "Histoire et Patrimoine"

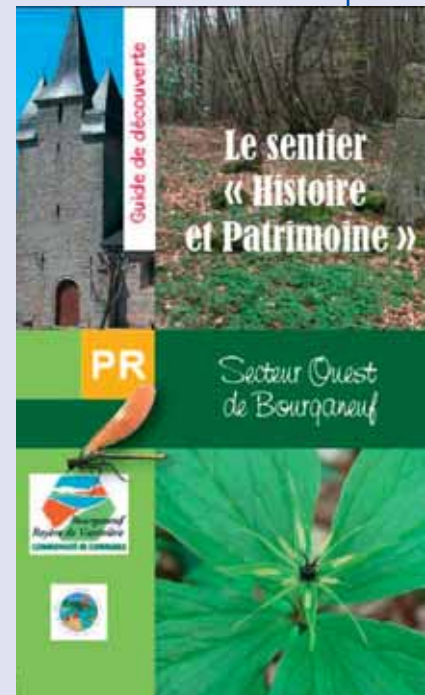
Afin de promouvoir le patrimoine naturel, archéologique et historique de son tracé, le sentier « Histoire et Patrimoine » fait actuellement l'objet de l'édition d'un guide de découverte, associé sur le terrain à 14 plots numérotés jalonnant l'itinéraire au gré des points d'intérêt.

Ainsi, les randonneurs locaux et les touristes pourront, grâce aux pages thématiques de ce guide, approfondir leurs connaissances sur les évolutions écologiques, les héritages de l'occupation humaine et les rites anciens, tout en découvrant les spécificités géologiques et biologiques de la Forêt d'Épagne.

Ce projet a abouti grâce au soutien financier du programme Leader Gal Socle des Pays Sud et Ouest Creusois.

Ce guide de découverte sera disponible à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Pour tous les documents de promotion touristique, renseignements auprès de l'Office de Tourisme « Eaux, Tours de Bourganeuf – Royère de Vassivière » : 05 55 64 12 20.



# L'étang-tourbière de Prugnolas : un havre de biodiversité



Situé sur la Commune de Royère-de-Vassivière, le domaine de Prugnolas a été acquis à M. Thomas en juillet 2013 par la Communauté de communes, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Limousin et de l'État. Cette propriété de 5,47 ha, composée d'un étang, de tourbières et de taillis, présente de grandes richesses écologiques et paysagères.

## Un intérêt écologique reconnu...

La biodiversité de l'étang-tourbière de Prugnolas est reconnue par différents classements et inventaires (NATURA 2000\*, ZNIEFF de type I et II\*, Directive Oiseaux\*).



**Trèfle d'eau.**



**Cincle plongeur.**

Sur le plan floristique, on y trouve de nombreuses espèces remarquables comme la drosera à feuilles rondes – plante carnivore protégée au niveau national - et la gentiane pneumonanthe – aux jolies fleurs bleues, protégée au niveau régional. Espèce rare, le trèfle d'eau égaye la zone tourbeuse de ses fleurs en grappes bordées de longs poils blancs.

Sur le plan faunistique, la diversité prospère également: parmi les oiseaux fréquentant le site, on peut admirer l'habileté du Cincle Plongeur, protégé nationale-ment, à glisser sous la surface de l'eau à la recherche d'une proie.

Le ruisseau de Haute-Faye, qui alimente le plan d'eau, est aussi riche d'espèces aquatiques sensibles comme la Moule Perlière.

## ... à conserver

La gestion du site doit permettre la préservation et la valorisation de son intérêt écologique majeur et de son caractère paysager. Afin d'y parvenir, une convention de partenariat a été signée avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) du Limousin pour la réalisation, en 2015, d'un plan de gestion conservatoire pluriannuel.

## Un potentiel valorisable et aménageable

La Communauté de communes va par la suite préparer la mise en œuvre d'un programme d'aménagement et de valorisation du site.

De premières pistes peuvent déjà être évoquées :

- la pose de caillebotis en rive du plan d'eau et la création d'observatoires de biodiversité pourraient permettre de découvrir la faune et la flore foisonnantes des lieux ;
- en ce qui concerne l'ancien moulin, une restauration pourrait permettre de le transformer en hébergement mettant en œuvre des techniques de construction et des matériaux respectueux de l'environnement.



**L'ancien moulin.**

## Vers une mise en réseau des sites et sentiers

L'étang-tourbière de Prugnolas s'insère dans un vaste ensemble foncier de plus de 200 ha, en gestion publique, englobant notamment les landes et tourbières de La Ma-

zure, la Rigole du Diable et d'importantes forêts gérées par les Groupements Syndicaux Forestiers de Saint-Pierre-Bellevue et de Royère-de-Vassivière et par la commune du Monteil-au-Vicomte. Cette proximité stratégique ouvre la porte à des possibilités d'aménagements et de valorisation divers comme, par exemple, une liaison de randonnée entre Prugnolas et le site de La Mazure, ou encore une mise en réseau des observatoires de biodiversité avec le futur aménagement sur l'étang Bourdeau, commune de Saint-Pardoux-Morteroles.



\* Natura 2000 répertorie des sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

\* Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de grandes capacités biologiques et un bon état de conservation. Les ZNIEFF de type I sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique; les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes comprenant une ou plusieurs ZNIEFF I.

\* La Directive Oiseaux permet la protection et la gestion d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen.

# La MSP, un projet qui séduit les professionnels de santé



Les deux chantiers de la MSP, à Bourgneuf (à gauche) et à Saint-Dizier-Leyrenne (à droite).

La Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bourgneuf – Saint-Dizier-Leyrenne, dont les travaux s’achèveront à l’automne, ouvrira ses portes en fin d’année ou, au plus tard, dans les premiers jours de janvier 2016. Ce délai sera nécessaire pour que les professionnels préparent leur transfert d’activité. La MSP réunira des professionnels libéraux et travaillera en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier de Bourgneuf. La présence médicale sur le territoire sera ainsi pérennisée et renforcée.

## Faciliter l’accès aux soins de proximité

« Nous voulons exercer en étroite coopération, les uns avec les autres, pour partager nos connaissances, assurer la permanence des soins et la continuité de l’acte médical. Grâce à un réseau informatique, chaque médecin aura accès au dossier de n’importe quel patient traité par la MSP », déclare le docteur Maurice Lathière, président de l’Association du Pôle de Santé du Sud-Ouest Creusois. « Nous voulons favoriser la venue de nouveaux professionnels et faciliter l’accès aux soins de proximité pour l’ensemble de la population. »

Cet enthousiasme est partagé par le docteur Hervé Guillaumot, de Saint-Dizier-Leyrenne, vice-président de la Communauté de communes en charge de l’action sanitaire et sociale et des solidarités territoriales. Pour lui, la création de la MSP

est vitale. « Sans ce projet, affirme-t-il, on risquait de connaître, dans la décennie à venir, une rupture de l’offre de soins. »

Mais l’urgence, aujourd’hui, pour les professionnels de la future MSP est de recruter un coordonnateur, un cadre de santé capable de fédérer tous les professionnels pour articuler tous les axes du projet de santé, notamment en lien avec les professionnels de la MSP de Royère-de-Vassivière. Il devra, dans un premier temps, assurer la mise en place d’une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoire (SISA).

Cette société, qui gèrera la MSP et qui sera locataire de la Communauté de communes, fera l’interface entre les professionnels de la MSP, les organismes de santé comme l’ARS (Agence Régionale de Santé) et les collectivités. Elle sera habilitée à s’engager dans des actions de santé publique (campagnes de prévention, d’information ou de sensibilisation) et à mobiliser les aides de l’État et de la Région qui accompagnent ces actions.

## Deux centres de soins

La MSP s’articulera autour de deux centres de soins situés à Bourgneuf et à Saint-Dizier-Leyrenne.

Ce projet, qui met en avant le travail collectif en réseau pour améliorer et élargir l’offre de soins, séduit de nombreux professionnels.

Cinq spécialistes susceptibles d’exercer au sein de la MSP ont déjà pris contact avec la Communauté de communes et les professionnels de santé. Il s’agit de deux psychologues, de deux ostéopathes et d’un kinésithérapeute.

A terme, des spécialistes extérieurs des secteurs public et privé pourront venir consulter à la MSP. A Bourgneuf comme à Saint-Dizier-Leyrenne, un bureau polyvalent leur sera dédié.

Cette coopération stimulante sera gratifiante pour tous les professionnels de santé impliqués dans la MSP et bénéfique à l’ensemble de la population du territoire.

## Les professionnels ayant confirmé leur occupation de la MSP

**Médecins :** Dr Marie Bussy, Dr Armelle Ducloux-Ratier, Dr Hervé Guillaumot, Dr Maurice Lathière et Dr Denis Servant.

**Infirmières :** Sophie Chassagne, Nadine Chomette, Corinne Cuvillier, Pascale Gauchi, Claudine Guerrier, Valérie Magadoux, Florence Thiers, Hélène Vigier, Karine Vitte.

**Psychologues :** Fabienne Chaineau et Pierre Chatignoux.

# Pôle Ressource Mobilité : pour vous aider dans vos déplacements



**Vous avez besoin de vous déplacer mais vous ne disposez pas de moyen de locomotion :** le Pôle Ressource Mobilité (PRM) est à votre service pour vous apporter une solution.

Initiés par le Conseil Général, cinq points d'information et d'accompagnement, accessibles à tous les publics en recherche d'informations sur les différentes solutions de transport à la disposition du public dans le département, ont été mis en place. Le PRM de Bourgneuf est géré par le Centre d'Action de la Vie Locale AGORA. Toutes les personnes en difficulté de mobilité y trouveront des renseignements sur les dispositifs et moyens de transports existant sur le territoire : transports en communs, horaires et lignes desservies, transports à la demande, covoiturage, etc.

Un accompagnement spécial personnalisé (social et/ou professionnel) est également proposé aux personnes en difficulté d'insertion ou d'apprentissage et pour lesquelles le manque de mobilité est un frein bloquant dans leur parcours.

Pour bénéficier de cet accompagnement, il est impératif que ces personnes soient orientées vers le PRM par un prescripteur (service d'assistance sociale, Pôle Emploi...). Un diagnostic est alors établi pour déterminer la solution la mieux adaptée à la personne et un accompagnateur référent sera à ses côtés pour toutes les démarches.

**Le Pôle Ressource Mobilité de Bourgneuf est situé 2 Avenue du Docteur Butaud. Accompagnateur référent : Gaëlle Rodier. Tél. 05 55 64 24 33.**

## Location de scooters

La Communauté de communes, membre du comité de pilotage du PRM, loue, à Bourgneuf, un garage qui sert de point de location de scooters.

La location est ouverte à toute personne sans moyen de transport, dans l'impossibilité d'en acquérir un par manque de ressources, et devant se rendre sur son lieu de travail, à un stage de formation, un entretien d'embauche ou un examen de santé.

Ces deux-roues sont achetés et entretenus par l'atelier d'insertion de la « Banque de Mob » à Royère-de-Vassivière, et AGORA en assure la gestion.

## Salle Culturelle : ouverture en septembre



*Le chantier de la Salle Culturelle, à Bourgneuf, est bien avancé. Après 12 mois de travaux, cette nouvelle structure ouvrira ses portes à l'automne.*

## Cinéma "Le Régent" : du retard

*Deux aléas majeurs ont retardé le chantier du cinéma "Le Régent" : un problème de fondations du bâtiment et la mise en liquidation de l'entreprise chargée de l'installation électrique.*

*La réouverture du cinéma est reportée à septembre 2015.*

## forces communes

Le journal de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère-de-Vassivière

Tél. 05 55 54 04 95

Site internet :

[www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr](http://www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr)

Directeur de la publication :

Régis Rigaud

Conception, rédaction, réalisation :

GBL communication

Impression : Rivet Presse Édition

Limoges

Dépôt légal février 2015

Crédits photos et illustrations :

Communauté de communes, OTI, GBL, DORSAL/F. Avril, AGORA, URCOFOR.

# Organigramme des services de la Communauté de communes



**SERVICE ENVIRONNEMENT**

**Peggy CHEVILLEY**  
[environnement@ccbrv.fr](mailto:environnement@ccbrv.fr)



**Delphine BRUNAUD**  
[randonnee@ccbrv.fr](mailto:randonnee@ccbrv.fr)



**SERVICE FORÊT**

**François LONCLE**  
[foret@ccbrv.fr](mailto:foret@ccbrv.fr)



**ANIMATION ÉCONOMIQUE**

**Sophie PROVENCHÈRE**  
[placcbrvciate@ccbrv.fr](mailto:placcbrvciate@ccbrv.fr)  
à mi-temps avec la CIAITE



**SERVICE HABITAT**

**Géraldine DEVAUX**  
[habitat@ccbrv.fr](mailto:habitat@ccbrv.fr)



**DIRECTION**

**David GIRAUD**  
[direction@ccbrv.fr](mailto:direction@ccbrv.fr)



**ASSISTANCE DE DIRECTION**

**Laure MIGOT**  
[assistancedirection@ccbrv.fr](mailto:assistancedirection@ccbrv.fr)



**ACCUEIL**

**Clémence LASNIER**  
[administration@ccbrv.fr](mailto:administration@ccbrv.fr)  
dont 30 % au SIVOM



**SECRETARIAT**

**Stéphanie CHASTENET**  
[secretariat@sivombgff.fr](mailto:secretariat@sivombgff.fr)  
à mi-temps au SIVOM et à la Communauté de communes



**RESSOURCES HUMAINES – FISCALITÉ**

**Sandrine SZCEPANSKI**  
[direction@sivombgff.fr](mailto:direction@sivombgff.fr)  
Agent de la Communauté de communes mis à disposition à 80 % au SIVOM



**COMPTABILITÉ - BUDGET MARCHÉS PUBLICS**

**Christine PÉCRIAUX**  
[secretariat@ccbrv.fr](mailto:secretariat@ccbrv.fr)



**COMPTABILITÉ - BUDGETS "ANNEXES"**

**Carinne MARCON**  
[comptabilite@sivombgff.fr](mailto:comptabilite@sivombgff.fr)  
Agent du SIVOM mis à disposition à 20 % à la Communauté de communes.



**SERVICE TECHNIQUE**

**Jean-Michel SULPICE**  
[technique@ccbrv.fr](mailto:technique@ccbrv.fr)

Communauté de communes  
de Bourgneuf - Royère de Vassivière  
Route de la Souveraine  
BP27  
23400 MASBARAUD-MERIGNAT  
Tél : 05 55 54 04 95  
Fax : 05 55 64 83 56  
[administration@ccbrv.fr](mailto:administration@ccbrv.fr)  
[www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr](http://www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- Le vendredi : de 8 h à 12 h.

## Habitat

# Améliorer son logement : des aides sont possibles



La politique de l'habitat constitue une priorité d'action pour la Communauté de communes.

Le service habitat vous propose un accompagnement global pour vous guider sur un projet de travaux dans votre logement (aides techniques et financières, informations sur les crédits d'impôts, certificats d'économies d'énergie, éco prêt à taux 0, démarches à entreprendre).

A ce titre, la Communauté de communes travaille en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Limousin et le Département de la Creuse.

Les aides existantes concernent :

- La rénovation énergétique des logements.
- Les travaux d'aménagement des logements en faveur des personnes âgées, handicapées et/ou dépendantes.
- L'amélioration des logements indignes ou très dégradés.

### Travaux d'assainissement non-collectif

Votre système d'assainissement individuel a été contrôlé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et des travaux de mise aux normes vous sont demandés pour améliorer la qualité de traitement des eaux usées et limiter les risques de pollution de l'environnement.

La Communauté de communes soutient les propriétaires occupants les plus modestes qui engageront les travaux nécessaires, par des aides financières accordées sous conditions de ressources.

**Attention ! Des délais techniques et administratifs de constitution des dossiers sont indispensables. Prenez contact le plus tôt possible avant la réalisation des travaux.**

**Pour vous informer, vous guider, vous apporter des précisions sur la nature et le montant des aides, les plafonds de ressources, les travaux éligibles, les démarches à suivre :**

**Un contact : le service Habitat de la Communauté de communes**  
Route de La Souterraine – BP 27  
23400 MASBARAUD-MERIGNAT  
Tél : 05 55 54 04 95 – Mail : [habitat@cbrv.fr](mailto:habitat@cbrv.fr)

**Accueil du public sans rendez-vous : lundi de 14h à 17h et mercredi de 9h à 12h**

**Maison du Territoire, Place du Champ de Foire, à Bourgneuf. Tel : 05 55 54 97 30**

**Liens internet utiles :**

[renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr), [www.anah.fr](http://www.anah.fr), [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr),  
[ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet](http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet)

### Questions énergies

Tout au long de votre projet de travaux, l'Espace Info Energie de la Creuse est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant la conception de votre logement, l'isolation, la ventilation, le chauffage, l'eau chaude, les équipements, les aides financières, etc.

**Vous pouvez contacter un conseiller de l'Espace Info Energie, à Guéret, au 05 55 51 03 39.**

### CAUE : priorité à la qualité

Association d'utilité publique, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) propose ses services aux particuliers, collectivités et entreprises qui portent un projet.

Le CAUE vous aide à comprendre les règles d'urbanisme et vous conseille sur le choix d'un terrain ou d'une construction, la réhabilitation du bâti existant, l'emploi de matériaux, les couleurs, les aménagements extérieurs.

Il accompagne les communes dans la réalisation d'équipements, d'aménagements, et de valorisation des espaces publics (centres-bourgs, petit patrimoine, espaces plantés...).

**Vous pouvez contacter l'architecte conseil du CAUE au 05 44 30 27 56 à Guéret – [caue23@caue23.fr](mailto:caue23@caue23.fr)**

**A Bourgneuf :** Pour rencontrer un conseiller de l'Espace Info Énergie ou l'architecte conseil du CAUE, des permanences d'information (sans rendez-vous) sont tenues à la Maison du Territoire – Place du Champ de Foire, à Bourgneuf, de 9 h 30 à 12 h 00, selon les dates suivantes en 2015 : **4 février – 1<sup>er</sup> avril – 3 juin – 26 août – 7 octobre – 1<sup>er</sup> décembre**

### Respirez-vous du radon ? Testez gratuitement votre habitat avec un kit de mesure



A titre expérimental, l'Agence Régionale de Santé du Limousin réalise une campagne de prévention "SANTÉ & RADON 2014-2015", sur le territoire du contrat local de santé de Bourgneuf-Royère.

Elle met à disposition du public des kits de mesure gratuits, à la Communauté de communes, dans les communes et les pharmacies du territoire.

Les dosimètres sont à retirer auprès de ces organismes, puis à poser dans les pièces de vie de la résidence principale (au rez-de-chaussée ou 1<sup>er</sup> étage) avant le 28 février 2015 et pour une durée de deux mois.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, incolore, inodore et sans saveur, issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre.

Il s'échappe surtout des sous-sols granitiques et volcaniques.

A l'air libre, il est dilué, mais dans l'espace plus confiné d'un bâtiment, il peut s'accumuler pour atteindre des concentrations élevées et accroître le risque de développer un cancer du poumon.

**Renseignements :**

**Service Habitat de la Communauté de communes CPIE des Pays Creusois. Tél : 05 55 61 95 87**

[radon@cpiepayscreusois.com](mailto:radon@cpiepayscreusois.com), [www.cpiepayscreusois.com](http://www.cpiepayscreusois.com),  
[www.ars.limousin.sante.fr](http://www.ars.limousin.sante.fr)